

Un élève de première année devant le tableau, École élémentaire de Felege Abay, Bahar Dar, Éthiopie.

Crédit : PME/Kelley Lynch



CHAPITRE

1

Équité, égalité des genres et inclusion  
dans l'accès à l'éducation, et soutien  
à l'équité et à la qualité des apprentissages

# APERÇU DES RÉSULTATS

IMPACT

## BUT 1

Des résultats d'apprentissage meilleurs et plus équitables

### #1

Proportion des PP enregistrant une amélioration des acquis scolaires.

-

### #2

Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans en bonne voie de développement.

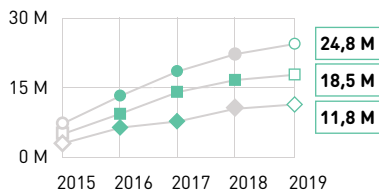
-

## BUT 2

Renforcement de l'équité, de l'égalité des sexes et de l'inclusion

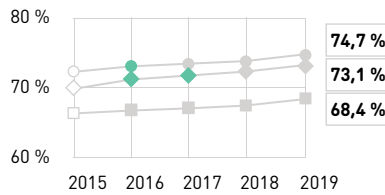
### #3

24,8 millions d'enfants ont bénéficié d'une aide du PME depuis 2015.



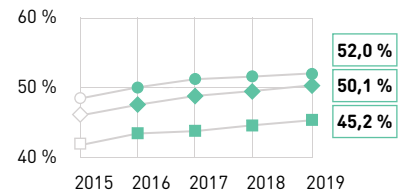
### #4a

75 % des enfants ont achevé le cycle d'enseignement primaire.



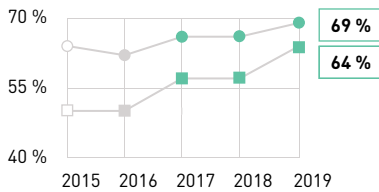
### #4b

52 % des enfants ont achevé le premier cycle d'enseignement secondaire.



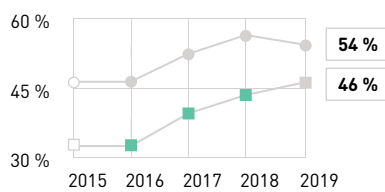
### #5a

69 % des PP ont atteints ou presque la parité entre les genres concernant le taux d'achèvement du primaire.



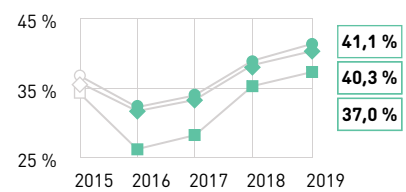
### #5b

54 % des PP ont atteints ou presque la parité entre les genres concernant le taux d'achèvement du premier cycle du secondaire.



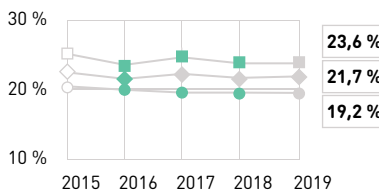
### #6

41 % des enfants en âge de suivre un enseignement préscolaire étaient inscrits.



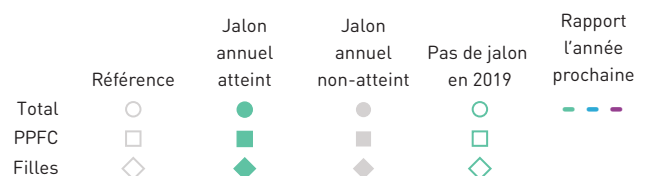
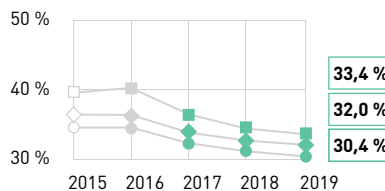
### #7a

19 % des enfants en âge de fréquenter l'école primaire n'étaient pas scolarisés.



### #7b

30 % des enfants en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire n'étaient pas scolarisés.

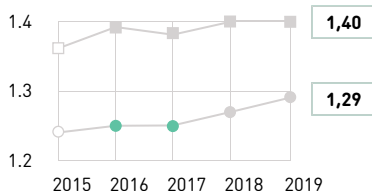


\*Les valeurs réelles passées des indicateurs 4 à 8 ont été mises à jour rétrospectivement ici. Les valeurs initiales figurent à l'Annexe A.

## IMPACT

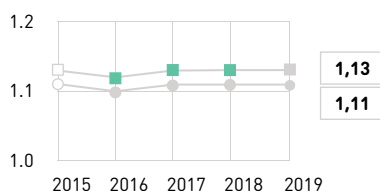
### #8a

Le taux de non-scolarisation des filles en âge de fréquenter l'école primaire était **1,29 fois supérieur** à celui des garçons.



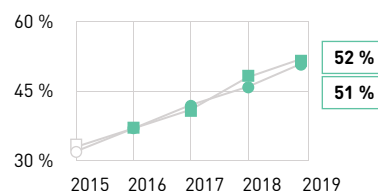
### #8b

Le taux de non-scolarisation des filles en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire était **1,11 fois supérieur** à celui des garçons.



### #9

L'indice d'équité enregistre une amélioration dans **51 % des PP** depuis 2010.



## RÉSULTATS

### BUT 3

Des systèmes éducatifs efficaces et efficaces

### #15

Proportion de **PP disposant d'un système d'évaluation des acquis scolaires** répondant aux normes de qualité.

-

## À L'ÉCHELON DES PAYS

### OBJECTIF 3

Des financements du PME efficaces et efficaces

### #20

Proportion de financements utilisés pour **soutenir les SIGE/systèmes d'évaluation de l'apprentissage.**

-

## PRINCIPAUX RÉSULTATS

> **Les taux d'achèvement s'améliorent d'une manière générale, notamment en ce qui concerne les filles et les PPFC, bien que les progrès dans le primaire y soient plus lents que prévu.** Depuis 2015, les taux d'achèvement du primaire ont augmenté de 2,6 points de pourcentage dans l'ensemble, 3,2 points de pourcentage pour les filles et 2,2 points de pourcentage pour les PPFC.

> **Dans les PPFC, la parité entre les filles et les garçons qui achèvent leurs études s'améliore aussi bien dans le primaire que dans le premier cycle du secondaire.** Depuis 2015, la proportion de PPFC qui se rapprochent de la parité entre les filles et les garçons qui achèvent leurs études a augmenté, passant de 50 à 64 % pour l'enseignement primaire et de 32 à 46 % pour le premier cycle du secondaire.

> **Un trop grand nombre d'enfants ne sont toujours pas scolarisés, les systèmes éducatifs ayant du mal à suivre le rythme de l'accroissement de la population.** Près d'un enfant sur cinq n'est pas scolarisé dans l'enseignement primaire, et ce chiffre n'a pas beaucoup évolué depuis 2015, année de référence. Pratiquement un enfant sur trois n'est pas scolarisé dans le premier cycle du secondaire, mais depuis 2015, ce chiffre a encore reculé

de plus de 4 points de pourcentage pour l'ensemble des enfants, et de plus de 6 points de pourcentage pour les PPFC.

> **Au total, 41 % d'enfants en bas âge sont inscrits dans l'enseignement préscolaire, contre 36 % en 2015.** La parité est presque parfaite en ce qui concerne la scolarisation dans le préscolaire, les filles n'étant que légèrement désavantagées.

> **Entre 2015 et 2019, les financements du PME ont soutenu l'équivalent de 24,8 millions d'élèves :** 22,6 millions dans l'enseignement primaire et 2,2 millions dans le premier cycle du secondaire.

> L'importance que le Partenariat accorde à l'amélioration des données est manifeste : **95 % des financements en cours en 2019 soutiennent les systèmes de données.**

> En juin 2019, les financements pour la mise en œuvre en cours alloués par le PME s'élevaient à plus de **379 millions de dollars pour des activités de promotion de l'équité, de l'égalité des genres et de l'inclusion**, et plus de **442 millions de dollars destinés aux activités d'amélioration de la qualité des apprentissages.**

## Équité, égalité des genres et inclusion dans l'accès à l'éducation, et soutien à l'équité et à la qualité des apprentissages

L'équité et la qualité des apprentissages sont au cœur des activités du PME, ses buts stratégiques mettant l'accent sur des résultats d'apprentissage meilleurs et plus équitables et sur le renforcement de l'équité, l'égalité des genres et l'inclusion. Ce chapitre présente les progrès réalisés sur différentes dimensions de l'équité dans l'accès à l'éducation, notamment le nombre d'enfants scolarisés dans le primaire et achevant leurs études dans ce cycle, de même que les soins et l'éducation de la petite enfance. Un accent particulier est mis sur l'égalité entre les genres et les pays partenaires touchés par la fragilité et les conflits (PPFC). Les prochains rapports sur la qualité des apprentissages, englobant les résultats d'apprentissage et les systèmes d'évaluation des acquis scolaires, devraient être communiqués à l'échéance fixée pour 2020, de sorte qu'aucune nouvelle donnée n'est disponible pour cette année intermédiaire ; les informations les plus récentes se trouvent dans le *Rapport sur les résultats 2019*<sup>2</sup>. On trouvera cependant dans ce chapitre un point sur l'appui que le PME apporte à la qualité des apprentissages, sous la forme de données provisoires sur le financement de l'apprentissage et des systèmes de données au moyen des financements pour la mise en œuvre de plans sectoriels de l'éducation.

### 1.1. Équité dans l'achèvement de l'éducation de base

#### **TAUX D'ACHÈVEMENT** (Indicateur 4)

L'indicateur 4 mesure la proportion d'enfants qui terminent a) le primaire ; et b) le premier cycle du secondaire. Dans l'ensemble, les taux d'achèvement du primaire ont augmenté chaque année de la période examinée, passant ainsi de 72,2 % pour l'année de référence à 74,7 % par rapport au jalon fixé pour 2019. De plus, l'accroissement des taux d'achèvement de l'enseignement primaire pour les filles a égalé ou

dépassé celui des taux d'achèvement pour l'ensemble des enfants depuis l'année de référence ; et l'accroissement des taux d'achèvement de l'enseignement primaire pour les PPFC a égalé ou dépassé celui des taux d'achèvement pour l'ensemble des enfants depuis le jalon fixé pour 2017.

Bien que l'équité dans les taux d'achèvement du primaire évolue dans la bonne direction, de nouvelles données montrent cependant que les progrès dans les taux d'achèvement sont plus faibles que prévu. En octobre 2019, l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) a publié des données rétrospectives révisées sur les taux d'achèvement<sup>3</sup>, les taux d'inscription dans l'enseignement préscolaire et les taux des enfants non

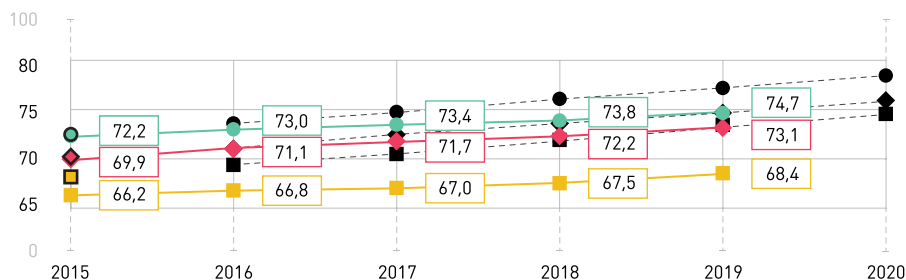
2. PME, *Rapport sur les résultats 2019* (Washington, DC : Partenariat mondial pour l'éducation, 2019), <https://www.globalpartnership.org/fr/content/rapport-sur-les-resultats-2019>.

3. Les taux d'achèvement révisés sont montrés pour toutes les années sur la base de données démographiques actualisées pour tous les indicateurs concernés ci-dessus. Dans la Figure 1.1a, les chiffres montrent que certains pays partenaires ont enregistré des populations d'enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire plus importantes que prévu initialement, particulièrement dans des PPFC comme le Pakistan, l'Afghanistan et le Kenya. Les taux d'achèvement étant calculés par rapport au nombre total d'enfants en âge d'achever leur scolarité dans un pays, une population plus importante se traduit par des taux d'achèvement plus faibles, pour un nombre égal d'enfants terminant leurs études. De faibles progrès dans l'achèvement de l'enseignement primaire nous éloignent davantage de l'enseignement primaire universel.

FIGURE 1.1.

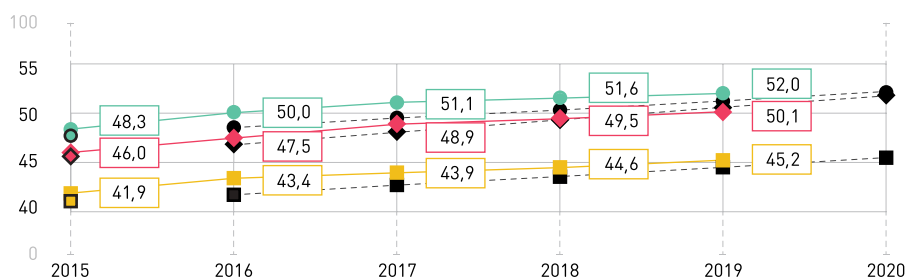
### A : DE NOUVELLES DONNÉES MONTRENT UNE AMÉLIORATION CONSTANTE, QUOIQUE LENTE, DES TAUX D'ACHÈVEMENT DU PRIMAIRE.

Proportion d'enfants qui terminent l'enseignement primaire



### B : LES TAUX D'ACHÈVEMENT DU PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE AUGMENTENT, BIEN QUE LES FILLES ACCUSENT TOUJOURS DU RETARD.

Proportion d'enfants qui terminent le premier cycle du secondaire



Total ● Réel ● Valeur de référence initiale ●  
 PFC ■ Réel ■ Valeur de référence initiale ■  
 Filles ◆ Réel ◆ Valeur de référence initiale ◆

Source : Compilation du PME effectuée à partir des données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (base de données), Montréal, <http://www.uis.unesco.org> (2019).

Note : Le PME ne révisé pas les valeurs de référence officielles ; elles sont représentées plus haut par les « valeurs de référence initiales ». Les données initialement communiquées pour les années 2016 à 2018 figurent à l'Annexe A.

scolarisés (Indicateurs 4, 6 et 7, respectivement) sur la base des estimations des données démographiques mises à jour par la Division de la population des Nations Unies. Ces données sont aussi utilisées pour déterminer la parité dans les taux d'achèvement et les taux des enfants non scolarisés (Indicateurs 5 et 8). Les jalons et les cibles fixés pour 2020 en ce qui concerne ces indicateurs ont été choisis sur la base d'estimations préalables, et les nouvelles données font apparaître des taux d'achèvement de l'enseignement primaire plus bas que ces estimations, ainsi que des progrès plus lents (figure 1.1a)<sup>4</sup>.

Des progrès appréciables ont été réalisés sur le taux d'achèvement du premier cycle du secondaire, le jalon fixé pour 2019 pour l'ensemble des pays partenaires (PP) et pour les PFC ayant été atteint (figure 1.1b). Certes, le jalon fixé pour 2019 en ce qui concerne les filles n'a pas été atteint, mais le taux d'amélioration par rapport à l'année précédente a dépassé celui de l'ensemble des enfants, ce qui donne à penser que les filles sont en train de rattraper leur retard.

En moyenne dans les pays partenaires du PME, les filles sont encore désavantagées dans l'achèvement du primaire et du

4. Pour en savoir plus sur la méthodologie employée pour chaque indicateur, remplacer X par le numéro de l'indicateur dans le lien suivant : <https://www.globalpartnership.org/content/methodology-sheet-gpe-result-indicator-X>.

premier cycle du secondaire (figures 1.1a et 1.1b), bien que l'écart entre les filles et les garçons se resserre légèrement dans les taux d'achèvement du premier cycle du secondaire. Les filles des PFFC sont particulièrement désavantagées. Avec un taux d'achèvement du primaire de 64,6 % et du premier cycle du secondaire de 41,1 %, elles sont très en dessous de la moyenne pour l'ensemble des enfants des PFFC et de la moyenne pour l'ensemble des filles, par rapport au jalon fixé pour 2019. Comparé à l'année précédente, l'écart s'est creusé au niveau du primaire, mais s'est resserré au niveau du premier cycle du secondaire<sup>5</sup>.

## PARITÉ ENTRE LES GENRES DANS LES TAUX D'ACHÈVEMENT (Indicateur 5)

Un autre moyen de mesurer les progrès sur l'égalité des genres est l'indice de parité entre les genres, qui montre la situation des filles par rapport aux garçons sur un indicateur donné, par exemple les taux d'achèvement. L'indicateur 5 comptabilise le nombre de pays dont les indices de parité entre les genres pour les taux d'achèvement restent dans les limites de 10 % de la fourchette acceptée pour la parité entre les genres<sup>6</sup>.

La proportion de pays partenaires proches de la parité entre les genres en ce qui concerne l'achèvement de l'enseignement primaire a atteint le jalon fixé pour 2019 aussi bien dans l'ensemble des pays que dans les PFFC (figure 1.2a). Les proportions ci-dessus se sont traduites par des gains pour 2 des 61 pays. Il s'agit de l'Érythrée et du Libéria, deux PFFC qui ont atteint le seuil fixé et s'approchent de la parité. Les deux jalons fixés pour 2019 pour ce qui concerne la parité entre les genres dans l'achèvement du premier cycle du secondaire

(figure 1.2b) n'ont pas été atteints. Néanmoins, on observe un recul net dans un des PFFC (le Libéria), où le seuil fixé a été atteint, ce qui signifie que le désavantage des filles tend à diminuer. Le Bhoutan et le Sénégal ont dépassé le seuil fixé, ce qui signifie qu'un plus grand nombre de filles que de garçons ont terminé leur scolarité<sup>7</sup>. Le rythme des progrès dans les PFFC semble surpasser celui d'autres PP, en grande partie parce que les avancées pour les filles dans les pays hors PFFC sont plus susceptibles de produire un léger avantage en faveur des filles qu'elles ne le sont dans les PFFC<sup>8</sup>.

## L'INDICE D'ÉQUITÉ : TAUX D'ACHÈVEMENT DU PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE PAR GENRE, ZONE DE RÉSIDENCE ET RICHESSE (Indicateur 9)

L'indicateur 9 du cadre de résultats du PME suit les résultats annuels des pays partenaires en ce qui concerne l'indice d'équité et prend note du nombre d'entre eux qui se sont améliorés d'au moins 10 % depuis 2010. L'indice d'équité offre une mesure de l'équité dans les taux d'achèvement du premier cycle du secondaire dans 59 pays partenaires ayant des données disponibles, en calculant la moyenne des trois indices de parité : les filles par rapport aux garçons, les zones rurales par rapport aux zones urbaines et les 20 % des ménages les plus pauvres par rapport aux 20 % des ménages les plus riches<sup>9</sup>. En combinant ces trois mesures, l'indice d'équité contribue à déterminer si l'ensemble des enfants d'un pays donné bénéficient des mêmes chances de recevoir un cycle complet d'éducation de base.

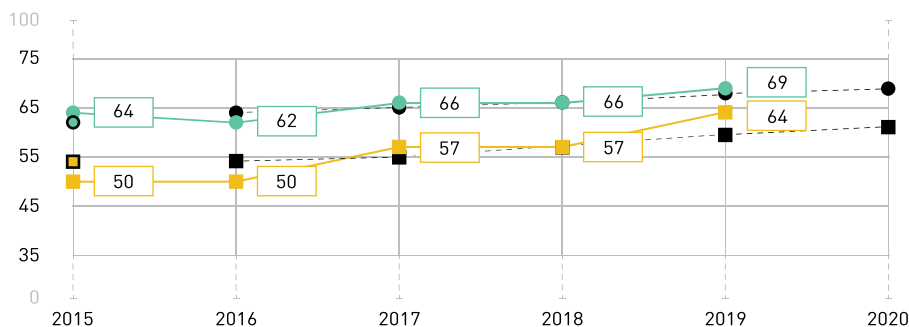
Bien que de nouvelles données aient été disponibles uniquement sur l'indice de parité entre les genres, elles mettent toujours en évidence des améliorations régulières par rapport au

5. Au niveau du primaire, les taux d'achèvement pour les filles des PFFC ont augmenté de 0,89 point de pourcentage par rapport à l'année dernière, contre 0,92 pour l'ensemble des enfants des PFFC et 0,97 pour l'ensemble des filles dans tous les pays. Au niveau du premier cycle du secondaire, les taux d'achèvement pour les filles des PFFC se sont accrus de 0,80 point de pourcentage par rapport à l'année dernière, contre 0,65 pour l'ensemble des enfants des PFFC et 0,51 pour l'ensemble des filles dans tous les pays.
6. L'indice de parité entre les genres divise les résultats des filles par les résultats des garçons pour obtenir un ratio tel que, plus il est proche de 1, plus les résultats sont similaires pour les filles et les garçons. L'indicateur 5 utilise le seuil de 0,877-1,123, qui représente le fait de rester dans les limites de 10 % de la fourchette acceptée pour la parité entre les genres de 0,97-1,03. Le calcul du nombre de pays dans cette fourchette plus large offre davantage d'informations utiles sur les progrès en matière de parité dans l'ensemble du Partenariat.
7. Note : Le seuil actuel pour se rapprocher de la parité entre les genres se situe dans une fourchette de 877 à 1 123 filles pour 1 000 garçons. Ainsi, si le ratio le plus élevé possible de filles par rapport aux garçons dans cette fourchette est de 1,123, le ratio le plus élevé possible de garçons par rapport aux filles dans la même fourchette est de 1,140 (1 000/877). Cela signifie que le seuil actuel traduit de façon plus prononcée le désavantage des garçons dans l'achèvement de la scolarité que celui des filles. Un seuil qui utiliserait le même ratio de 1,123 des garçons sur les filles et inversement correspondrait à une fourchette de l'indice de parité entre les genres de 0,877 à 1,140, et inclurait quatre autres pays partenaires pour le premier cycle du secondaire, à savoir le Nicaragua, le Rwanda, le Sénégal et la Tanzanie.
8. Ceci peut être dû en partie à un phénomène par lequel des systèmes éducatifs renforcés peuvent être liés à des taux d'achèvement plus élevés pour les filles : davantage de pays hors PFFC poussent les filles à achever le premier cycle du secondaire, au point que les filles dépassent les garçons de plus de 1,12 contre 1. Voir S. Psaki, K. McCarthy, and B. Mensch, "Measuring Gender Equality in Education: Lessons from Trends in 43 Countries," *Population and Development Review* 44, no. 1 (March 2018): 117-42, [https://knowledgecommons.popcouncil.org/departments\\_sbsr-pgy/485/](https://knowledgecommons.popcouncil.org/departments_sbsr-pgy/485/), et UNESCO, *Gender Review: Creating Sustainable Futures for All*, Rapport mondial de suivi sur l'éducation, 2016 (Paris: UNESCO, 2016).
9. Chaque composante de l'indice d'équité divise toujours les taux du groupe plus défavorisé par ceux du groupe favorisé : dans les rares pays où un nombre plus important de filles que de garçons termine le premier cycle du secondaire, par exemple, les taux des garçons sont divisés par ceux des filles. De cette façon, contrairement aux indices traditionnels de parité entre les genres utilisés ailleurs dans ce chapitre, l'indice de parité ne dépasse jamais 1. Aucun pays partenaire du PME n'affiche de taux d'achèvement du premier cycle du secondaire pour les enfants les plus pauvres qui soient supérieurs à ceux des plus riches, et aucun pays partenaire n'a communiqué de taux plus élevés pour les enfants des zones rurales depuis 2006. Compilation du PME effectuée à partir des données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (base de données), Montréal, <http://www.uis.unesco.org>, et la base de données WIDE, <https://www.education-inequalities.org>.

FIGURE 1.2.

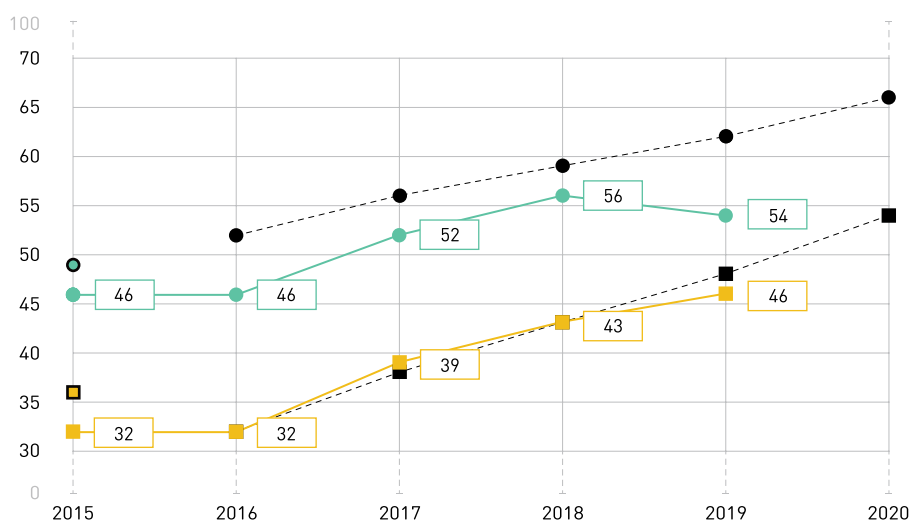
### A : LA PROGRESSION DE LA PARITÉ ENTRE LES GENRES DANS L'ACHÈVEMENT DU PRIMAIRE EST SATISFAISANTE, PARTICULIÈREMENT POUR LES PPFC.

Proportion de pays partenaires dans les seuils limites fixés pour l'indice de parité entre les genres en ce qui concerne les taux d'achèvement de l'enseignement primaire



### B : EN DÉPIT DES PROGRÈS DANS LES PPFC, DES JALONS NE SONT PAS ATTEINTS POUR LA PARITÉ ENTRE LES GENRES DANS L'ACHÈVEMENT DU PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE.

Proportion de pays partenaires dans les seuils limites fixés pour l'indice de parité entre les genres en ce qui concerne les taux d'achèvement du premier cycle du secondaire



Total ● Réel ● Valeur de référence initiale ●  
 PPFC ■ Réel ■ Valeur de référence initiale ■

Source : Compilation du PME effectuée à partir des données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (base de données), Montréal, <http://www.uis.unesco.org> (dernières données disponibles 2017-13).

Note : Le PME ne révisé pas les valeurs de référence officielles ; elles sont représentées plus haut par les « valeurs de référence initiales ». Les données initialement communiquées pour les années 2016 à 2018 figurent à l'Annexe A.

jalons fixé pour 2019 en ce qui concerne l'indicateur 9, l'indice d'équité de trois autres pays partenaires (dont un PPFC) ayant augmenté désormais d'au moins 10 % depuis 2010.

L'examen des données nationales sur l'indice d'équité et sur les indices de parité de ses composantes fait apparaître des disparités tout à la fois importantes et complexes en ce qui concerne les taux d'achèvement du premier cycle du

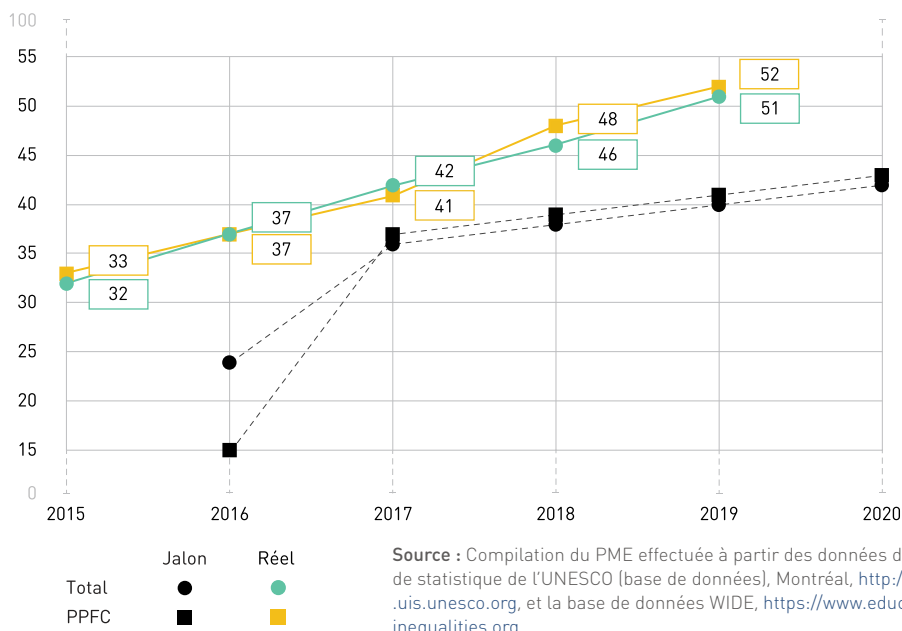
secondaire pour les enfants, en fonction du fait qu'ils appartiennent aux ménages les plus riches ou aux ménages les plus pauvres, qu'ils vivent en milieu urbain ou en milieu rural et qu'il s'agit de garçons ou de filles. De plus, les effets de la combinaison de ces facteurs sont de plus en plus prévisibles en moyenne (les filles des zones rurales appartenant aux ménages les plus pauvres sont généralement les plus en retard), mais l'ampleur des disparités peut varier fortement



FIGURE 1.3.

### L'ÉQUITÉ CONTINUE D'AUGMENTER DANS LES PAYS PARTENAIRES.

Proportion de pays partenaires dont l'indice d'équité a augmenté d'au moins 10 % depuis 2010



d'un pays à l'autre. Ces dynamiques sont décrites de façon plus détaillée dans le *Rapport sur les résultats 2019* du PME, notamment dans la figure 2.6 qui illustre ces variations en ce qui concerne le taux d'achèvement des filles de zones urbaines appartenant au quintile le plus riche de la population par rapport à celui des filles des zones rurales appartenant au quintile le plus pauvre.

## 1.2. Enfants non scolarisés

### TAUX DE NON-SCOLARISATION (Indicateur 7)

De trop nombreux enfants sont encore non scolarisés : 58,5 millions ne sont pas scolarisés dans le primaire et 61,1 millions ne le sont pas dans le premier cycle du secondaire à l'échelle mondiale. Au total, 75 % et 57 % respectivement de ces enfants vivent dans des pays partenaires du PME. Les populations d'un grand nombre de pays en développement étant de plus en plus nombreuses et jeunes, leurs systèmes éducatifs ont du mal à suivre le rythme, et des difficultés sociales, économiques ainsi que d'autres obstacles à l'accès à l'éducation persistent. L'indicateur 7 suit la proportion a) d'enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire et b) d'enfants en âge d'être scolarisés dans le premier cycle du

secondaire qui ne sont pas scolarisés<sup>10</sup>. Les nouvelles données révisées (voir l'analyse à la section 1.1) montrent que les taux de non-scolarisation dans le premier cycle du secondaire étaient plus importants lors de l'année de référence que le laissaient supposer les premières estimations ; néanmoins les jalons fixés récemment ont été atteints pour l'ensemble des pays partenaires et pour les PPFC. On observe cependant que les taux de filles non scolarisées sont toujours 0,8 point de pourcentage au-dessus du jalon (figure 1.4b). Les progrès des taux de non-scolarisation dans le premier cycle du secondaire, quel que soit le groupe choisi, sont réguliers. C'est loin d'être le cas pour les taux de non-scolarisation dans le primaire, aucun jalon n'ayant été atteint, quel que soit le groupe choisi, et les taux ayant stagné pour l'essentiel au cours de l'année écoulée (figure 1.4a).

Dans tous les pays partenaires du PME, en moyenne, on observe qu'un plus grand nombre de filles ne sont pas scolarisées dans le primaire ou dans le premier cycle du secondaire par rapport aux garçons, et les filles des PPFC sont particulièrement désavantagées, surtout dans le primaire. Par rapport au jalon fixé pour 2019, 27,6 % de filles n'étaient pas scolarisées dans le primaire dans les PPFC, et 35,4 % ne l'étaient pas dans le premier cycle du secondaire, des valeurs plus importantes que les taux mentionnés à la figure 1.4.

10. Les taux de non-scolarisation suivent le nombre d'enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire qui ne vont pas à l'école, en proportion de tous les enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire ; de même pour le premier cycle du secondaire. Contrairement aux taux d'achèvement, les taux de non-scolarisation tiennent compte de ce que les enfants sont scolarisés ou non à l'âge voulu, et c'est peut-être ce qui explique que les progrès soient plus lents.

**ENCADRÉ 1.1.****SOUTIEN DU PME À L'ÉQUITÉ : AFGHANISTAN**

En dépit d'une augmentation sensible du nombre d'inscriptions entre 2002 et 2017, les disparités géographiques et les inégalités entre les genres demeurent préoccupantes en Afghanistan. Dans huit provinces, plus de 70 % des filles d'âge scolaire ne sont pas scolarisées. La moitié des écoles du pays sont dépourvues de bâtiments permanents et les parents hésitent à envoyer leurs filles dans des écoles sans murs de clôture ni d'installations sanitaires appropriées. Face à cette situation, le projet actuellement financé par le PME (2018-2024), par l'intermédiaire de la Banque mondiale, vise à accroître l'accès à l'éducation de base dans les zones rurales, particulièrement pour les filles, et dans certaines provinces accusant du retard. Le projet concerne la construction de 1 946 écoles, des bâtiments permanents équipés de latrines et de puits d'eau. Les écoles bénéficient en outre de dons pour des interventions destinées à résoudre les difficultés observées en ce qui concerne l'offre et la demande locales. Ces interventions peuvent consister, entre autres, en la fourniture de produits pour l'hygiène féminine ou le transport scolaire (aller-retour) des élèves filles et des enseignants.

Source : IDA, *Document d'évaluation de projet pour une proposition de financement d'un montant de 71,2 millions de DTS (équivalent à 100 millions de dollars) et une proposition de financement du Fonds fiduciaire pour la reconstruction de l'Afghanistan d'un montant de 100 millions de dollars, ainsi que d'une proposition de financement du Partenariat mondial pour l'éducation d'un montant de 98 millions de dollars en faveur de la République islamique d'Afghanistan au titre du projet de réforme de la qualité de l'éducation en Afghanistan (EQRA)* (Washington, DC, Banque mondiale, 2018), <http://documents.worldbank.org/curated/en/835181538364643803/pdf/Afghanistan-Eqra-project-appraisal-document-pad-P159378-09112018.pdf>.

**PARITÉ ENTRE LES GENRES RELATIVE AUX ENFANTS NON SCOLARISÉS (Indicateur 8)**

L'indicateur 8 suit la moyenne de tous les indices de parité entre les genres pour les taux d'enfants non scolarisés : la proportion de filles non scolarisées par rapport à la proportion de garçons non scolarisés, en moyenne dans tout le Partenariat. Les données actualisées montrent que le désavantage subi par les filles dans l'accès au premier cycle du secondaire perdure depuis l'année de référence (les filles ayant 11 % et 13 % plus de chances d'être non scolarisées dans l'ensemble des PP et dans les PFC respectivement, que les garçons). Le désavantage est plus important dans le primaire (où les filles ont 29 % et 40 % plus de chances de ne pas être scolarisées dans l'ensemble des PP et dans les PFC respectivement)<sup>11</sup>. Aucun des jalons fixés pour 2019 n'a été atteint par aucun des groupes, quel que soit le niveau d'éducation considéré.

Toutefois, puisque la prise en compte d'une moyenne de ces indices entraîne l'annulation des valeurs faibles (montrant le désavantage subi par les garçons) par les valeurs hautes (montrant le désavantage subi par les filles), celle-ci peut masquer les disparités. On obtient une image plus claire en examinant

les valeurs nationales. D'importantes disparités entre les genres pour les enfants non scolarisés persistent dans 71 % des pays partenaires ayant des données disponibles pour l'enseignement primaire : au total, 40 % de ces pays comptent plus de filles non scolarisées et dans 31 %, ce sont les garçons qui sont plus nombreux à ne pas être scolarisés<sup>12</sup>. De surcroît, dans 26 % de pays partenaires, les filles sont, à plus de 50 %, plus nombreuses que les garçons à ne pas être scolarisées dans le primaire, tandis que dans 12 % de ces pays, ce sont les garçons qui, à plus de 50 %, sont plus nombreux que les filles à ne pas être scolarisés dans l'enseignement primaire. En ce qui concerne le premier cycle du secondaire, 68 % de pays partenaires pour lesquels l'on dispose de données affichent d'importantes disparités entre les genres : Dans 50 % de ces pays, les filles sont plus nombreuses que les garçons à ne pas être scolarisées et dans 18 %, ce sont les garçons qui sont plus nombreux à ne pas être scolarisés.

Il convient de garder à l'esprit que l'indice de parité entre les genres pour les taux de non-scolarisation peut être trompeur s'il est dissocié des taux bruts de non-scolarisation. En réalité, les pays affichant les plus fortes disparités entre les genres pour les taux de non-scolarisation sont souvent ceux

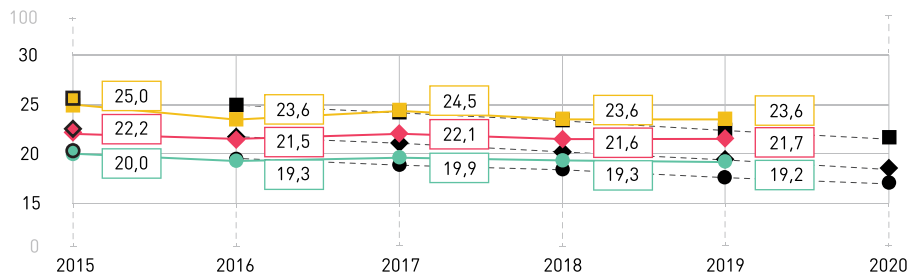
11. Compilations du PME effectuées à partir de données révisées de l'Institut de statistique de l'UNESCO (base de données), Montréal, <http://www.uis.unesco.org> (2019).

12. Les résultats concernent 42 pays partenaires ayant des données sur la parité entre les genres pour leurs taux de non-scolarisation primaire et 38 pays partenaires ayant ce type de données pour le premier cycle du secondaire. Compilations du PME effectuées à partir des données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (base de données), Montréal, <http://www.uis.unesco.org> (dernières données disponibles 2017-2013). Le PME n'a pas de seuil officiellement ciblé pour les indices de parité entre les genres relatifs aux taux de non-scolarisation ; celui utilisé pour l'indicateur 5, en ce qui concerne l'indice de parité entre les genres relatif aux taux d'achèvement de la scolarité (un ratio de 0,877-1,123 de filles par rapport aux garçons), offre ici un simple cadre de référence des valeurs limites pour « d'importantes disparités entre les genres ».

FIGURE 1.4.

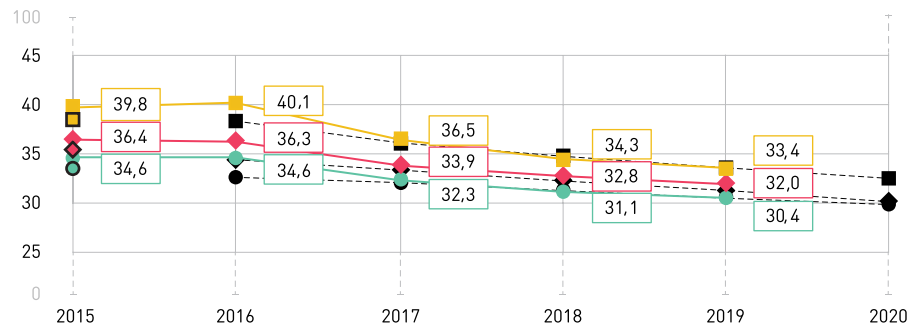
**A : LES PROGRÈS SONT LENTS POUR LES TAUX DE NON-SCOLARISATION PRIMAIRE.**

Taux de non-scolarisation pour les enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire



**B : ON OBSERVE DES PROGRÈS SATISFAISANTS POUR LES TAUX DE NON-SCOLARISATION DANS LE PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE, QUOIQUE LES DISPARITÉS ENTRE LES GENRES SOIENT LARGEMENT INCHANGÉES.**

Taux de non-scolarisation des enfants en âge d'être scolarisés dans le premier cycle du secondaire



Total ● Réel ● Valeur de référence initiale ●  
 PFC ■ Jalon ■ Réel ■ Valeur de référence initiale ■  
 Filles ◆ Jalon ◆ Réel ◆ Valeur de référence initiale ◆

Source : Compilation du PME effectuée à partir des données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (base de données), Montréal, <http://www.uis.unesco.org> [2019].

Note : Le PME ne révisé pas les valeurs de référence officielles ; elles sont représentées plus haut par les « valeurs de référence initiales ». Les données initialement communiquées pour les années 2016 à 2018 figurent à l'Annexe A.

qui présentent les taux de non-scolarisation générale les plus faibles, parce qu'il est plus facile d'obtenir des ratios élevés à partir de petits nombres. Pour cette raison, les pays qui ont plus d'enfants non scolarisés sont généralement ceux qui sont les moins susceptibles d'afficher les indices de parité entre

les genres les plus préoccupants. S'agissant particulièrement des taux de non-scolarisation<sup>13</sup>, les indices de parité entre les genres doivent donc être examinés parallèlement aux taux eux-mêmes pour donner une image plus claire de là où les besoins sont les plus importants.

13. Il faut noter que ce problème ne se pose pas vraiment en ce qui concerne les taux d'achèvement, dont les valeurs sont généralement plus importantes et pour lesquels les disparités entre les genres correspondront plus probablement à de mauvais résultats pour les enfants, sous la forme de faibles taux d'achèvement.

## ZOOM SUR L'ÉGALITÉ DES GENRES DANS L'ÉDUCATION DE BASE

Des avancées sont observées sur certains aspects de la parité dans l'accès à l'éducation, bien qu'elles soient lentes ou incomplètes ou insuffisantes. Les filles continuent d'être défavorisées en moyenne sur tous les indicateurs mesurant les résultats des filles et des garçons, et les écarts entre les genres se resserrent lentement, voir pas du tout<sup>14</sup>. L'écart dans les taux d'achèvement s'est amélioré depuis 2015, même s'il a stagné durant l'année écoulée pour le primaire et a régressé en ce qui concerne le premier cycle du secondaire. Les disparités entre les genres pour les taux de non-scolarisation dans l'enseignement primaire se sont légèrement creusées, aussi bien durant l'année écoulée que depuis 2015. Et malgré la réduction observée des taux de non-scolarisation dans le premier cycle du secondaire, les disparités entre les genres demeurent fondamentalement inchangées depuis 2015. Dans le même temps, dans quatre des pays partenaires, moins de 85 garçons terminent leurs études primaires contre 100 filles, et cinq pays se retrouvent dans cette situation pour le premier cycle du secondaire, ce qui montre que le désavantage subi par les garçons peut aussi constituer un problème au sein du Partenariat<sup>15</sup>.

L'égalité des genres dans l'éducation est une priorité clé pour le PME (voir encadré 1.2), bien au-delà d'une simple parité dans les effectifs et l'achèvement. Aux termes de la *Politique sur l'égalité entre les sexes et stratégie 2016-2020* du PME, « l'égalité entre les sexes s'entend du fait pour les hommes, les femmes, les filles et les garçons de bénéficier de droits, de responsabilités et de possibilités égaux et d'une capacité égale de façonner leur propre vie et de contribuer à la société. L'égalité entre les sexes englobe le concept plus étroit d'équité entre les sexes, qui concerne surtout les principes d'équité et de justice en matière d'avantages et de besoins. L'égalité entre les sexes s'entend aussi de l'engagement nécessaire pour transformer la société et faire de l'égalité des droits et des pouvoirs une réalité dans le cadre des programmes de promotion des droits de la personne. Elle suppose que les intérêts, les besoins et les priorités des hommes et des femmes sont pris en considération, tout en reconnaissant la grande diversité au sein même de ces groupes ». Le PME est déterminé à

promouvoir l'égalité des genres dans l'éducation et s'attache à y parvenir d'une façon plus complète. À ce jour, le Partenariat a aidé 28 pays à participer à des ateliers sur l'intégration de la notion de genre dans la planification sectorielle de l'éducation, organisés en collaboration avec l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI) et des partenaires (plus de détails à l'encadré 1.2). Le cadre de résultats du PME exige aussi (et vérifie) que les plans sectoriels de l'éducation (PSE) et les plans de transition de l'éducation (PTE) comportent des stratégies répondant aux besoins des groupes marginalisés, notamment sur la base du genre, qui satisfont aux normes de qualité (voir le chapitre 3).

L'égalité des genres est souvent aussi prise en compte dans les financements de mise en œuvre, ce qui aide à obtenir des résultats. Par exemple, le financement de mise en œuvre précédemment approuvé pour le Burkina Faso (2013-2017), au moyen d'un fonds commun<sup>16</sup>, s'est attaché à remédier au désavantage subi par les filles dans l'accès à l'école grâce à une série d'interventions. Il s'agissait concrètement d'offrir des bourses scolaires aux filles, de distribuer des provisions et des rations d'aliments lyophilisés à emporter et de mener des campagnes de sensibilisation. Ces actions se sont probablement traduites par des gains pour les filles, tels que ceux observés sur les taux d'achèvement du premier cycle du secondaire : avant le financement, seules 87 filles terminaient leur scolarité dans le premier cycle du secondaire contre 100 garçons au Burkina Faso ; à la fin du financement, le chiffre était passé à 101 filles.

En décembre 2019, le Secrétariat a conclu un examen thématique de l'intégration de la notion de genre dans les derniers plans de l'éducation, analyses sectorielles de l'éducation et financements de mise en œuvre, en s'intéressant particulièrement aux questions d'alignement au fil des cycles de politiques publiques et avec les conventions internationales ainsi que les approches fondées sur des données probantes. L'ensemble des 40 pays partenaires couverts par l'étude ont relevé des obstacles, des besoins ou des difficultés spécifiques en ce qui concerne l'égalité des genres, tous sauf un ont proposé des activités dans leurs plans de l'éducation pour résoudre ces difficultés, et tous sauf deux ont financé des activités de promotion de l'égalité des genres dans leurs financements de mise en œuvre<sup>17</sup>. Cet examen a, en outre, mis en évidence,

14. L'écart entre les genres correspond ici à la différence affichée entre les taux des filles et les taux généraux, exprimé en proportion des taux généraux.

15. Sur les 61 pays partenaires du cadre de résultats 2020 du PME. Compilation du PME effectuée à partir des données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (base de données), Montréal, <http://www.uis.unesco.org> (2019).

16. Le fonds commun pour le financement de mise en œuvre 2013-2017 regroupait les contributions du Fonds du PME, du Canada, de la France, du Luxembourg, de la Suisse et de l'UNICEF. Ce fonds commun existe toujours, et il a décaissé en moyenne 32 millions de dollars par an entre 2017 et 2019, y compris pour le financement de mise en œuvre en cours (2018-2023).

17. Le décompte englobe des administrations infranationales, comme des États du Nigéria et de la Somalie, qui ont leurs propres plans sectoriels de l'éducation. Au total, 36 financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation (ESPIG) ont été examinés, le Nigéria comptant un ESPIG.

### PROGRÈS SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE SUR L'ÉGALITÉ DES SEXES 2016-2020

Le Conseil d'administration a adopté la *Stratégie sur l'égalité des sexes 2016-2020* afin de mettre en œuvre la *Politique sur l'égalité entre les sexes*, conformément au *Plan stratégique PME 2020*, et faire ainsi progresser une éducation inclusive, équitable et de qualité pour tous les enfants, fille comme garçons. Dans la seconde moitié de 2019, la *Mise en application d'un partenariat efficace* a été pour le Secrétariat l'occasion de prendre des mesures supplémentaires afin d'intégrer systématiquement la notion de genre dans les opérations du PME dans les pays. Il s'agissait de réviser le guide sur les financements pour la préparation de plans sectoriels de l'éducation (ESPDG), de réviser les textes des financements pour la préparation de programmes et d'élaborer un guide destiné à s'assurer que les financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation (ESPIG) consacrent des ressources suffisantes à la mise en œuvre de stratégies sur l'égalité des genres, dans les cas où un ESPDG soutient l'équité dans le plan sectoriel de l'éducation. L'intégration systématique de la notion de genre prévoyait aussi de prendre davantage en compte les questions de genre, entre autres, dans le processus d'examen de la qualité et l'outil d'auto-évaluation du Groupe local des partenaires de l'éducation.

Les travaux en cours privilégient aussi trois autres domaines d'intervention, le premier étant la supervision et le renforcement des capacités au sein du Secrétariat. Au moment où le Partenariat prépare sa nouvelle stratégie et son modèle de financement jusqu'en 2025, la deuxième priorité est l'intégration complète de la notion de genre dans les deux instruments. La troisième priorité concerne la poursuite de l'aide grâce à une planification sectorielle de l'éducation favorisant l'égalité des sexes (GRESP) et la nouvelle Initiative « Priorité à l'égalité » du G7, qui promeut l'égalité femmes-hommes dans les systèmes éducatifs et à travers eux. Le PME est représenté au sein du comité directeur de l'Initiative par le personnel de son Secrétariat, qui participe aux ateliers organisés par l'Initiative depuis septembre 2019. L'action de l'Initiative sera centrée sur les 8 pays d'Afrique subsaharienne suivants : Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Nigéria, Sierra Leone et Tchad.

Pour sa part, le programme du GRESP comprend plusieurs nouvelles activités mises sur pied conjointement par le PME et l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles. L'évaluation indépendante intérimaire réalisée en mai 2019 a montré que le programme avait fait d'importantes avancées en matière de renforcement des capacités et de l'engagement des participants à faire progresser l'égalité des genres dans l'éducation. Un nouvel atelier du GRESP coorganisé par le PME, l'UNGEI et le bureau de l'UNICEF au Nigéria s'est tenu à Abuja (Nigéria) en septembre 2019. Le financement d'une nouvelle phase du GRESP allant jusqu'en décembre 2020 a aussi été approuvé par le Secrétariat et l'UNGEI, sous la forme du reliquat des 8 millions de dollars de financement ciblé fourni par la Fondation du Fonds d'investissement pour l'enfance (CIFF) en appui à l'égalité des genres. Conçus pour compléter l'Initiative « Priorité à l'égalité », les composantes du programme comprennent, entre autres, a) la formation des facilitateurs sur la planification sectorielle de l'éducation intégrant la notion de genre, b) la mise au point d'un ensemble d'outils supplémentaires pour le GRESP, c) l'élaboration d'une série de normes minimales pour évaluer la mesure dans laquelle les financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation intègrent la notion de genre, d) l'évaluation indépendante des trois phases du GRESP, et e) le renforcement des capacités du Secrétariat de l'UNGEI à coordonner l'Initiative « Priorité à l'égalité » du G7.

De plus amples détails peuvent être trouvés dans les rapports annuels sur la mise en œuvre de la *Stratégie sur l'égalité des sexes* du PME, dont le dernier sera publié sur le site web du PME au milieu de l'année 2020.

l'alignement quasi complet des approches retenues dans les financements de mise en œuvre et celles préconisées dans les ouvrages et les conventions internationales. Le rapport de l'examen thématique relève aussi les questions demandant une réflexion plus poussée, comme celle de savoir s'il faudrait une aide plus importante pour doter les pays des moyens de

s'attaquer à des problèmes sociaux particulièrement complexes et multidimensionnels comme le mariage d'enfants et le travail des enfants, ou s'il faut tenir davantage compte des réalités diverses des pays comme l'indique le PME dans la politique et la stratégie en matière d'égalité des sexes<sup>18</sup>.

18. PME, *Politique sur l'égalité entre les sexes et stratégie 2016-2020* (Washington, DC : Partenariat mondial pour l'éducation, 2016), <https://www.globalpartnership.org/fr/content/politique-et-strategie-sur-egalite-entre-les-sexes-2016-2020>.

## ZOOM SUR L'ÉDUCATION DE BASE DANS LES PAYS TOUCHÉS PAR LA FRAGILITÉ ET LES CONFLITS

En novembre 2019, 32 des 68 pays partenaires du PME (47 %) faisaient partie de la catégorie des PPFC<sup>19</sup>. En moyenne, les enfants ont encore moins de chances d'achever l'éducation de base dans les PPFC et sont bien plus susceptibles de ne pas être scolarisés. C'est une priorité essentielle pour le PME d'aider ces pays à fournir une éducation de qualité à tous les enfants se trouvant à l'intérieur de leurs frontières (voir l'encadré 1.3 pour un aperçu de l'appui que le PME apporte à la République centrafricaine).

Le PME répartit ses allocations de financements dans les pays touchés par la fragilité et les conflits, si bien qu'ils reçoivent un soutien plus important aussitôt que possible<sup>20</sup>. En décembre 2019, 76 % de tous les financements de mise en œuvre en cours étaient destinés aux PPFC<sup>21</sup>. Le mécanisme de financement accéléré du PME permet désormais aux pays partenaires d'avoir accès à un montant allant jusqu'à 20 % de leur allocation maximale en cas de besoins éducatifs urgents<sup>22</sup>. Les 20 % étaient jusque-là prélevés dans l'allocation maximale, mais en décembre 2019, le Conseil d'administration a approuvé une expansion du financement accéléré par laquelle ces ressources supplémentaires viennent s'ajouter à l'allocation existante<sup>23</sup>. Les financements du PME peuvent également être restructurés pour répondre aux besoins éducatifs urgents et déployés pour une prestation de services

directs, afin de veiller à ce que les écoles demeurent ouvertes, au titre du *Cadre opérationnel pour un appui efficace aux États fragiles et/ou touchés par un conflit*<sup>24</sup>. Le PME offre également un soutien financier et technique destiné à aider les pays sortant d'une crise à établir un plan de transition de l'éducation qui établira une approche coordonnée par l'identification des actions prioritaires à moyen terme pour maintenir les progrès sur les principaux objectifs éducatifs, et par la mise en relation des acteurs du développement et de l'action humanitaire.

Le PME fait la promotion de l'inclusion des réfugiés et des enfants déplacés dans les plans sectoriels de l'éducation et travaille avec ses partenaires, comme le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et l'initiative L'éducation ne peut pas attendre, pour répondre aux besoins de ces populations. En décembre 2019, le PME, l'initiative L'éducation ne peut pas attendre et la Banque mondiale ont annoncé leur engagement commun à améliorer la coordination et le financement du *Pacte mondial sur les réfugiés*, en appui à l'éducation des réfugiés et des communautés d'accueil<sup>25</sup>. Les réfugiés sont aussi les principaux bénéficiaires des financements que le PME alloue aux pays d'accueil. Par exemple, le financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation, qui comprend un financement au titre du Fonds à effet multiplicateur, récemment alloué à Djibouti doit permettre à l'État d'ouvrir davantage l'éducation publique aux réfugiés et de faire fonctionner les écoles que dirigeaient les organisations non gouvernementales ou le HCR dans les camps de réfugiés.

19. On trouvera une liste actualisée des pays partenaires du PME touchés par la fragilité et les conflits à l'adresse [https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/document/file/2020-03-PME-liste-pays-fragiles-conflit\\_0.pdf](https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/document/file/2020-03-PME-liste-pays-fragiles-conflit_0.pdf).

20. PME, *Le modèle de financement du PME : Une approche axée sur les résultats pour le secteur de l'éducation* (Washington, DC : Partenariat mondial pour l'éducation, 2015), <https://www.globalpartnership.org/fr/content/le-modele-de-financement-du-gpe>.

21. Sur les 1,128 milliard de dollars de l'ensemble des financements de mise en œuvre en cours à la fin de l'année civile 2019, 853,1 millions de dollars étaient alloués aux PPFC ; voir la Section 4.1 pour plus de détails.

22. PME, *Cadre directeur pour l'accélération de l'appui dans les situations d'urgence et de reconstruction* (Washington, DC : Partenariat mondial pour l'éducation, 2015), <https://www.globalpartnership.org/fr/content/cadre-directeur-acceleration-appui-situations-durgence>.

23. PME, *Décisions du Conseil : Réunion du Conseil d'administration du 10-12 décembre 2019*, Nairobi, Kenya. Partenariat mondial pour l'éducation, Washington, 2019, <https://www.globalpartnership.org/fr/content/decisions-du-conseil-dadministration-decembre-2019>.

24. PME, *Cadre opérationnel pour un appui efficace aux États fragiles et/ou touchés par un conflit* (Washington, DC : Partenariat mondial pour l'éducation, 2016), <https://www.globalpartnership.org/fr/content/cadre-operationnel-appui-efficace-etats-fragiles>.

25. Y. Sherif, A. Albright, et K. Miwa. "Our Joint Pledge to Increase Financing and Coordination and Improve Education for Refugees." World Education Blog. Rapport GEM, UNESCO, 16 décembre 2019, <https://gemreportunesco.wordpress.com/2019/12/16/our-joint-pledge-to-increase-financing-and-coordination-and-improve-education-for-refugees/>.

### ENCADRÉ 1.3.

#### SOUTIEN DU PME À L'ÉDUCATION DANS LES PPFC : RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Depuis plusieurs dizaines d'années, la République centrafricaine est en proie aux conflits et à la fragilité. Au début de 2018, près de 688 000 Centrafricains étaient déplacés à l'intérieur de leur pays et 546 000 autres étaient réfugiés dans les pays voisins. Face à cette crise persistante, un financement de mise en œuvre du PME (2014-2018), par l'intermédiaire de l'UNICEF, a aidé l'État à restaurer son système éducatif. Le projet financé par le PME ciblait 12 des préfectures les plus touchées par le conflit. Malgré l'insécurité et l'escalade de la violence, les partenaires présents dans le pays ont réussi à remettre en état 110 écoles détruites durant le conflit. Cette intervention a permis à plus de 50 000 élèves environ des préfectures ciblées à avoir accès à des écoles sécurisées et répondant aux normes applicables. Le projet a aussi financé des cours de rattrapage à l'intention des enfants récemment libérés des mains des groupes armés. Il a permis, en outre, de mener des campagnes de sensibilisation visant à encourager les parents à renvoyer leurs enfants à l'école et à inviter les combattants à épargner les enfants et les écoles. De surcroît, des livres de mathématiques et de lecture ont été distribués à 222 968 élèves, tandis que 1 050 nouveaux enseignants étaient formés et recrutés. Le personnel du ministère de l'Éducation a été formé à la préparation de la riposte du secteur dans les situations d'urgence. À la fin du projet du PME, 228 400 enfants supplémentaires étaient inscrits dans les écoles des 12 préfectures bénéficiaires.

Source : UNICEF, *Appui au relèvement du système éducatif en République Centrafricaine* (New York: UNICEF, 2019).

### 1.3. Soutien du PME à l'équité et à la qualité des apprentissages dans l'éducation de base

#### APPUI À L'ÉDUCATION DE BASE POUR LES ENFANTS (Indicateur 3)

L'indicateur 3 offre une équivalence approximative du nombre d'enfants supplémentaires inscrits dans l'éducation de base grâce au décaissement de financements du PME au cours d'une année donnée<sup>26</sup>. Depuis 2015, les financements décaissés par le PME correspondent au coût cumulé du soutien à 24,8 millions d'élèves : 22,6 millions dans l'enseignement primaire et 2,2 millions dans le premier cycle du secondaire, dont 11,8 millions de filles<sup>27</sup>.

#### AXE DE FINANCEMENT : ÉQUITÉ

Sur les 38 financements de mise en œuvre du PME en cours durant l'exercice 2019 (pour de plus amples détails, voir le chapitre 4), un montant de 379,4 millions de dollars était affecté aux activités visant à améliorer l'équité. Ce montant se répartit en sept catégories d'activités (Axes de financement : équité).

Les infrastructures éducatives correspondent aux dépenses les plus importantes en faveur de l'équité. Elles sont essentielles pour élargir l'accès à l'école, en particulier en faveur des enfants de zones mal desservies et des filles, qui ont probablement moins de chances d'être scolarisées si le déplacement ainsi occasionné est trop long. Cette catégorie inclut également les infrastructures d'eau, d'assainissement et d'hygiène, qui sont elles aussi cruciales pour un accès équitable.

26. Notons que cet indicateur n'est pas censé être un calcul formel ; ce n'est qu'une mesure indirecte du nombre réel d'enfants concernés par l'action du PME. Plus précisément, selon la manière dont un financement du PME est utilisé par un pays et la nature des projets mis en œuvre au niveau du pays, son impact peut avoir une incidence sur plus ou moins d'enfants que ce qui est estimé par l'indicateur. Les jalons fixés pour 2019 n'apparaissent pas pour cet indicateur parce que : les précédents jalons ont été fixés en 2015 pour la période 2016-2018. Ils avaient été calculés sur la base des allocations de financements pour la même période (à la suite du cycle de reconstitution des ressources du PME 2015-2018). Au regard des nouveaux financements approuvés au titre du nouveau cycle de reconstitution des ressources (2018-2020), il n'a pas été possible de calculer des jalons ou des cibles comparables pour la période 2019-2020.

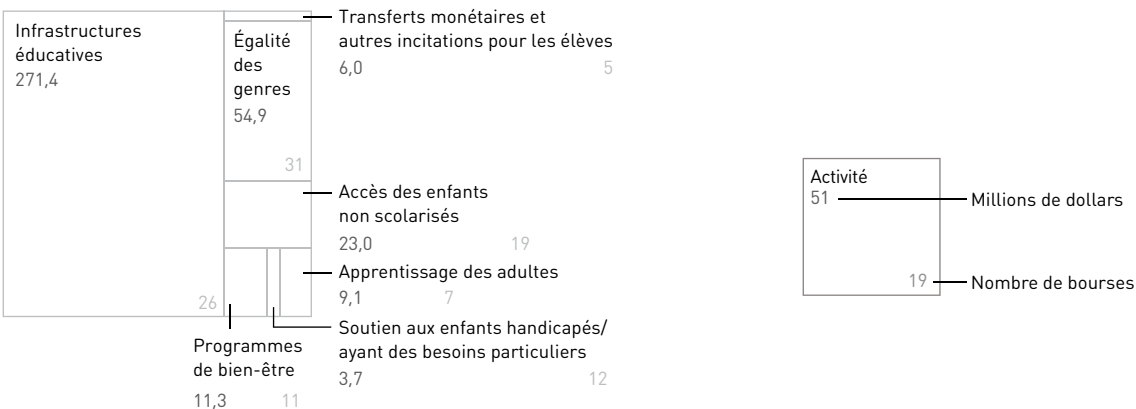
27. Les filles représentent moins de la moitié des enfants soutenus selon les estimations, parce que ces estimations reposent sur les enfants bénéficiant des systèmes éducatifs dans tous les pays partenaires, et les filles continuent à avoir en moyenne un accès plus limité à l'éducation, si bien qu'elles ont moins de chances de faire partie des bénéficiaires.

## AXE DE FINANCEMENT : ÉQUITÉ

### SOUTIEN FINANCIER DU PME POUR AMÉLIORER L'ÉQUITÉ, 2019

Allocations aux activités d'appui à l'équité,  
à partir d'ESPIG en cours en juin 2019:

**379,4 millions de dollars**



#### Note

L'allocation de financements fait partie des 34 financements de mise en œuvre en cours en juin 2018.

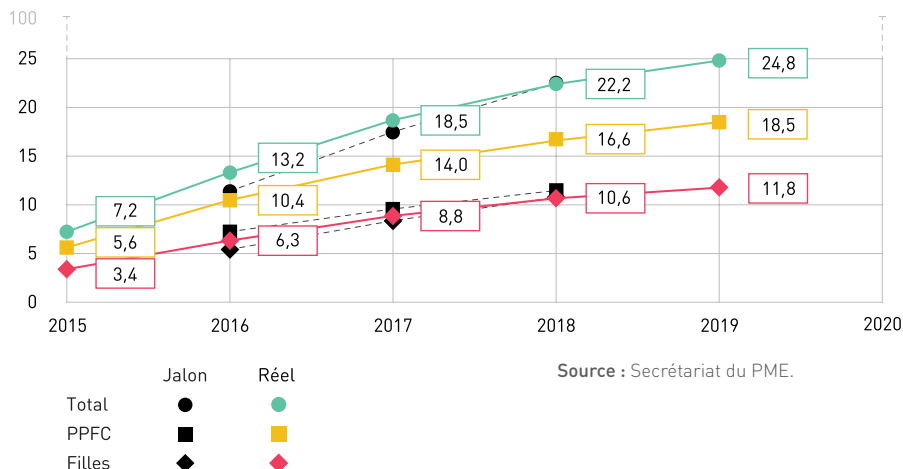
a. Cela implique des activités centrées sur la promotion de l'égalité des genres de façon très claire et très spécifique, par exemple des campagnes de sensibilisation, des ressources pour la gestion de l'hygiène menstruelle, une éducation intégrant la notion de genre, etc. Les activités (telles que des bourses) qui mentionnent les filles dans le cadre d'un groupe plus vaste de bénéficiaires s'ajoutent à cette catégorie.

b. Cette catégorie se concentre essentiellement sur les systèmes éducatifs non formels et les interventions en faveur des réfugiés et des enfants déplacés ; d'autres activités qui élargissent l'accès à la scolarisation pour davantage d'enfants, telles que la construction d'écoles et le recrutement d'enseignants, sont comptabilisées dans d'autres catégories.

FIGURE 1.5.

### UN PLUS GRAND NOMBRE D'ENFANTS SONT SOUTENUS DANS L'ÉDUCATION DE BASE.

Nombre cumulé d'équivalents enfants soutenus pour une année d'éducation de base (primaire et premier cycle du secondaire) par le PME, en millions





## ENCADRÉ 1.4.

### SOUTIEN DU PME À L'ÉDUCATION INCLUSIVE : ZIMBABWE

Au Zimbabwe, moins de 10 % des enfants handicapés sont scolarisés. Pour remédier à cette situation, le programme en cours financé par le PME (2016-2021), par l'intermédiaire de l'UNICEF, prévoit une série de mesures visant à élargir les possibilités d'éducation pour les enfants ayant des besoins particuliers. Le programme finance 1) la mise en place d'un processus d'évaluation précoce destiné à détecter les enfants ayant ou susceptibles d'avoir des difficultés, 2) l'élaboration d'une base de données des besoins des enfants en matière d'accompagnement, et 3) l'offre de formations aux enseignants pour encadrer les enfants handicapés. Le ministère de l'Enseignement primaire et secondaire s'est fixé pour priorité d'élaborer et appliquer une politique générale de l'éducation inclusive durant la période du programme.

Source : Zimbabwe, Ministry of Primary and Secondary Education, *Programme de soutien du Partenariat mondial pour l'éducation* (Harare, 2016) [https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/programme\\_document\\_gpe\\_submission\\_for\\_2nd\\_grant\\_august\\_2016\\_zimbabwe.pdf](https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/programme_document_gpe_submission_for_2nd_grant_august_2016_zimbabwe.pdf).

### SOUTIEN DU PME À L'ÉDUCATION INCLUSIVE POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS

Le renforcement du soutien à l'inclusion des enfants handicapés dans une éducation de qualité est une priorité importante pour le PME. Le PME apporte plusieurs formes d'appui pour y parvenir, notamment des orientations, un accompagnement et des financements pour des interventions destinées à intégrer les enfants handicapés dans les systèmes éducatifs nationaux. Le soutien du PME inclut aussi des outils et des orientations pour l'analyse et la planification sectorielles de l'éducation afin d'améliorer les données sur le handicap, la formation des enseignants à l'éducation inclusive et à l'utilisation d'équipements et matériels d'apprentissage comme les machines braille, les lunettes et les appareils auditifs (voir à l'encadré 1.4 l'exemple du Zimbabwe).

En 2019, le Secrétariat a finalisé le document de consultation pour le mécanisme de partage de connaissances et d'innovation (KIX) intitulé *Ne laisser personne de côté* qui traite de l'équité et de l'inclusion de même que la note conceptuelle correspondante qui liste les domaines dans lesquels investir. Il a organisé une consultation en ligne et un webinaire pour consolider les réactions sur le document. L'examen thématique de l'équité et de l'inclusion dans les analyses sectorielles de l'éducation, les plans sectoriels de l'éducation et les financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation a aussi commencé, l'exercice ayant pour but d'évaluer la cohérence à travers les cycles de politiques publiques et avec les meilleures pratiques fondées sur des données probantes. De plus, le PME a commandé une étude

auprès de l'ISU sur les données de supervision de l'éducation inclusive, étude à laquelle a contribué le Secrétariat<sup>28</sup>. L'étude porte sur les moyens d'accroître la disponibilité des données de l'éducation pour les personnes handicapées, en montrant comment les données mondiales produites par l'ISU et les données nationales issues des systèmes d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE) pourraient être mieux utilisées pour superviser l'éducation inclusive. Le PME a organisé un webinaire en collaboration avec l'ISU pour discuter de l'étude ainsi que d'autres travaux récents sur l'utilisation du SIGE au profit de l'éducation inclusive. Les participants appartenaient à l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD), à l'UNESCO, à l'UNICEF et à la Banque mondiale<sup>29</sup>. Les initiatives visant à améliorer la disponibilité des données de l'éducation ventilées par handicap dans l'ensemble des pays partenaires font aussi partie des priorités stratégiques pour l'exercice 2020.

### POINT SUR LE SOUTIEN AUX SYSTÈMES DE DONNÉES (Indicateur 20)

Les financements de mise en œuvre du PME apportent un soutien à divers volets des systèmes d'évaluation des acquis scolaires, ainsi qu'aux SIGE. L'indicateur 20 du cadre de résultats du PME examine la proportion de financements utilisés pour soutenir les SIGE ou les systèmes d'évaluation des acquis scolaires. Le prochain rapport officiel sur cet indicateur sera établi à l'échéance fixée, en 2020. En attendant ce rapport, on peut dire pour l'instant qu'en 2019, 36 financements sur 38 ont servi à soutenir les systèmes de données, y compris

28. ISU, *L'utilisation des données de l'ISU et des systèmes d'information pour la gestion de l'éducation pour superviser l'éducation inclusive* (Document d'information no 60, Institut de statistique de l'UNESCO, Montréal, 2016), <http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/ip60-use-of-uis-data-and-emis-to-monitor-inclusive-education.pdf>.

29. PME, « Webinaire : améliorer les données du SIGE sur l'éducation inclusive pour un suivi efficace de l'ODD 4 » enregistré le 31 octobre 2019, à Washington, DC, dans les locaux du Partenariat mondial pour l'éducation, <https://www.globalpartnership.org/fr/events/webinaire-ameliorer-les-donnees-du-sige-sur-leducation-inclusive-pour-un-suivi-efficace-de>.

21 des 22 financements destinés aux PPFC. Les jalons fixés pour 2020 pour cet indicateur sont largement dépassés<sup>30</sup>.

Djibouti offre un exemple de l'appui que le PME apporte aux systèmes d'évaluation des acquis scolaires, le financement de mise en œuvre alloué par le Partenariat y soutenant les améliorations des évaluations indépendantes ainsi que le système des examens nationaux. Le financement basé sur les résultats est intégré au projet, le décaissement de la part variable étant subordonné à l'amélioration des résultats d'apprentissage.

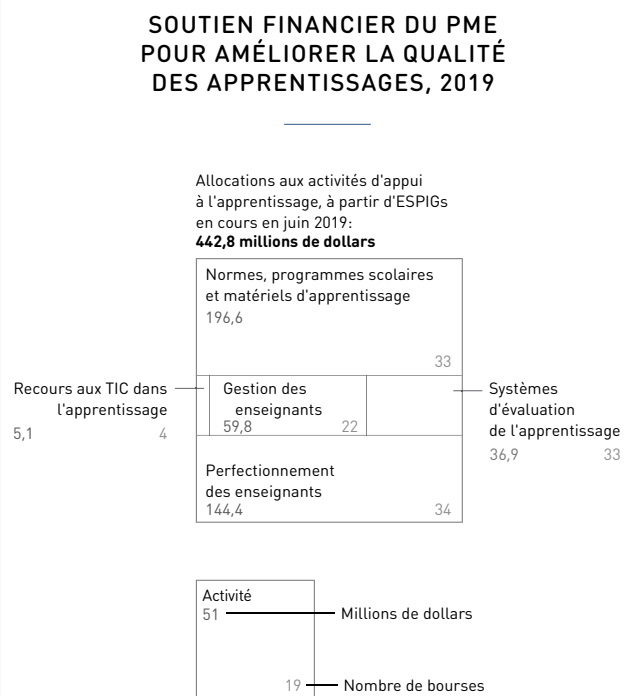
Sur les 38 financements de mise en œuvre en cours durant l'exercice 2019, 442,8 millions de dollars de financements du PME ont soutenu des activités visant à améliorer la qualité des apprentissages (l'allocation thématique la plus importante). Ces activités sont réparties en cinq catégories (**Axe de financement : qualité des apprentissages**). Les deux allocations les plus importantes parmi ces catégories concernaient les normes, les programmes scolaires et les matériels didactiques (196,6 millions de dollars) et le perfectionnement des enseignants (144,4 millions de dollars).

## ÉVOLUTION DU SOUTIEN DU PME À LA QUALITÉ DES APPRENTISSAGES

Comme indiqué au début du présent chapitre, les indicateurs du PME en ce qui concerne les résultats d'apprentissage et les systèmes d'évaluation des acquis scolaires, qui figurent dans le prochain rapport, seront mesurés à l'échéance fixée en 2020, de sorte que les dernières données disponibles se trouvent dans le *Rapport sur les résultats 2019*. Le PME continue cependant de soutenir la qualité des apprentissages, comme l'attestent quelques-unes des initiatives mises en œuvre au cours de l'année écoulée.

C'est ainsi que l'initiative *Évaluation au service des apprentissages* (A4L) a beaucoup progressé au cours de l'exercice. En octobre 2019, le PME a lancé l'*Analyse des systèmes nationaux d'évaluation des acquis scolaires*, un outil destiné à aider les pays à faire une analyse complète de leurs systèmes d'évaluation des acquis scolaires<sup>31</sup>. L'outil a été expérimenté en Éthiopie, au Viet Nam et en Mauritanie, avant d'être peaufiné et finalisé. Il fait désormais partie des biens publics mondiaux et certains pays partenaires du PME ont déjà fait part de leur volonté de l'utiliser. L'initiative *Évaluation au service des apprentissages* a aussi œuvré à l'organisation de 8 ateliers régionaux de développement des capacités à travers le Réseau sur le suivi de la qualité de l'éducation en Asie-Pacifique, coordonné par le bureau de l'UNESCO à Bangkok

## AXE DE FINANCEMENT : QUALITÉ DES APPRENTISSAGES



(NEQMAP), et les réseaux des éducateurs pour la transformation de l'enseignement et de l'apprentissage (TALENT), dirigés par le bureau de l'UNESCO à Dakar. Ces ateliers, qui ciblaient les responsables des évaluations de la qualité des apprentissages dans les ministères compétents des pays partenaires du PME dans les deux régions, étaient axés sur des aspects de l'évaluation de la qualité des apprentissages comme l'évaluation à l'école, l'évaluation des compétences transversales, les données contextuelles ainsi que la préparation et l'utilisation d'évaluations à grande échelle.

Le financement du PME peut aussi être utilisé pour participer à des évaluations régionales et internationales. Par exemple, un financement de mise en œuvre aide le Burundi à participer au cycle 2019 du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC), un outil d'évaluation régional. Le PASEC évalue les compétences des élèves de 2e et 6e années en mathématiques et en lecture.

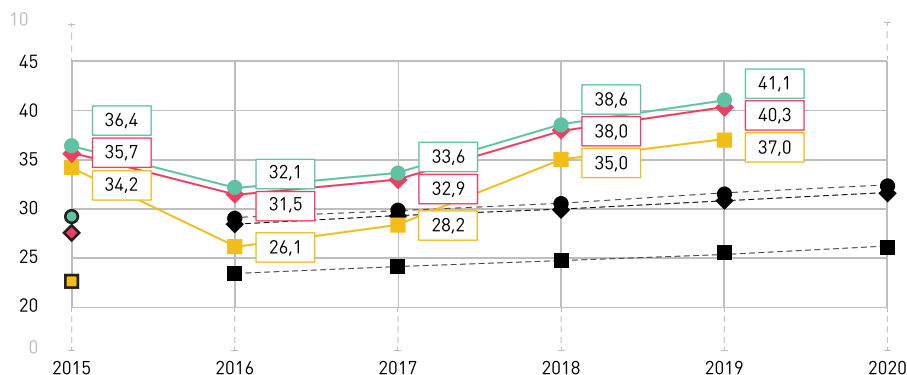
30. Les jalons étaient basés sur les premières données pour l'année de référence qui étaient nettement plus faibles, mais incomplètes et peu fiables.

31. PME, *Analyse des systèmes nationaux d'évaluation des acquis scolaires (ANLAS) : Le Manuel* (Washington, DC : Partenariat mondial pour l'éducation, 2019), <https://www.globalpartnership.org/content/toolkit-analysis-national-learning-assessment-systems-anlas>.

FIGURE 1.6.

### LES TAUX BRUTS D'INSCRIPTION DANS L'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE CONTINUENT D'AUGMENTER.

Le nombre d'enfants inscrits dans des programmes d'enseignement préscolaire, en pourcentage du nombre d'enfants d'âge préscolaire



Source : Compilation du PME effectuée à partir des données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (base de données), Montréal, <http://www.uis.unesco.org> (2019).  
 Note : Le PME ne révisé pas les valeurs de référence officielles ; elles sont représentées plus haut par les « valeurs de référence initiales ». Les données initialement communiquées pour les années 2016 à 2018 figurent à l'Annexe A.

## 1.4. Protection et éducation de la petite enfance

### SCOLARISATION DANS L'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE (Indicateur 6)

L'indicateur 6 du cadre de résultats du PME suit les progrès dans l'accès à l'éducation préscolaire grâce au taux brut de scolarisation pour le niveau préscolaire<sup>32</sup>. Si les données révisées par rapport au jalon fixé pour 2016 indiquent une régression, les taux de scolarisation ont augmenté depuis lors pour tous les groupes (figure 1.6). Tous les jalons fixés pour 2019 ont été atteints en ce qui concerne l'indicateur 6. La scolarisation dans l'enseignement préscolaire est quasiment équitable dans l'ensemble des pays, et le taux de scolarisation des filles dans les PFC est de 35,9 %<sup>33</sup>.

La protection et l'éducation de la petite enfance (PEPE) constituent un des meilleurs investissements qu'un pays peut effectuer pour améliorer les résultats des enfants<sup>34</sup>. Elles augmentent les chances pour les enfants de rester à l'école

et de réussir leur scolarité à terme, et elles réduisent l'impact des inégalités sociales sur les résultats de l'éducation.

En plus de veiller à la prise en compte de l'enseignement préscolaire et d'autres aspects de la PEPE dans les financements et le soutien technique qu'il apporte (voir par exemple l'encadré 1.5), le PME investit de plusieurs manières dans la PEPE :

- › *L'initiative pour l'amélioration de l'apprentissage et du développement des jeunes enfants à grande échelle (BELDS) progresse bien et a apporté 1,3 million de dollars de financements à l'UNICEF pour renforcer la planification sectorielle de l'éducation au profit de l'éducation de la petite enfance grâce au renforcement des capacités et au partage des acquis au niveau des pays, l'accent étant mis sur les quatre pays pilotes suivants : Ghana, Lesotho, République kirghize et Sao Tomé-et-Principe<sup>35</sup>. Ces activités ont déjà permis de mieux comprendre les défis et possibilités spécifiques au sous-secteur préscolaire dans le processus de planification sectorielle. Au début de 2020 plusieurs*

32. Le taux brut de scolarisation au niveau préscolaire d'un pays donné mesure le nombre d'enfants inscrits dans l'enseignement préscolaire, en pourcentage du nombre d'enfants d'âge préscolaire vivant dans ce pays.

33. Compilation du PME effectuée à partir des données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (base de données), Montréal, <http://www.uis.unesco.org> (2019).

34. B. Daelmans et al., «Early Childhood Development: The Foundation of Sustainable Development,» *The Lancet* 389, no. 10064 (2017): 9-11.

35. Pour en savoir plus sur BELDS, voir PME et UNICEF, *Amélioration de l'apprentissage et du développement des jeunes enfants à grande échelle (BELDS)* (Washington, DC : Partenariat mondial pour l'éducation, 2019), <https://www.globalpartnership.org/content/better-early-learning-and-development-scale-belds-flyer>.

## ENCADRÉ 1.5.

**SOUTIEN DU PME À LA PROTECTION ET L'ÉDUCATION DE LA PETITE ENFANCE : CAMBODGE**

Les deux précédents financements de mise en œuvre du PME au Cambodge (2008-2012 et 2014-2017), par l'intermédiaire de la Banque mondiale, ont permis d'améliorer l'accès et la qualité de l'éducation de la petite enfance, particulièrement pour les enfants des milieux défavorisés, dans les zones rurales ou reculées et dans les communautés ethniques minoritaires. Ces financements ont permis de construire 502 établissements d'enseignement préscolaire formels et 500 écoles maternelles communautaires, auxquels se sont ajoutés 950 écoles maternelles communautaires et 950 programmes d'enseignement préscolaire en milieu familial. Ils ont aussi été utilisés pour offrir des formations, du matériel et du soutien pédagogique à plus de 5 000 enseignants du préscolaire, de même que pour soutenir une campagne de sensibilisation accrue des parents aux bienfaits de l'enseignement préscolaire. Durant cette période, le taux de scolarisation national des enfants âgés de cinq ans a plus que doublé, passant de 31,4 % en 2008 à 66,3 % en 2017.

Sources : World Bank, *Implementation Completion and Results Report (TF-92097) on a Grant in the Amount of US\$57.4 Million to the Kingdom of Cambodia for an Education for All—Fast Track Initiative Education Sector Support Scale-up Action Program* (Washington, DC: World Bank, 2013); World Bank, *Implementation Completion and Results Report (TF-17490) on a Global Partnership for Education Grant in the Amount of US\$38.5 Million to the Royal Government of Cambodia for the Cambodia Global Partnership for Education Second Education Support Project (P144715)* (Washington DC, World Bank, 2018).

événements d'échange d'expériences entre les pays sur la manière d'améliorer la planification du sous-secteur préscolaire auront lieu et un outil mondial sera lancé.

- › L'initiative BELDS sera transposée à une plus grande échelle dans le cadre de l'un des deux financements mondiaux du KIX en faveur de la PEPE prévus en 2020. Le programme BELDS du KIX, qui compte désormais la Banque mondiale et le Réseau d'action en faveur du développement de la petite enfance au nombre de ses partenaires, entend étendre ses activités à quatre autres pays (Éthiopie, Sierra Leone, Tadjikistan et Zambie) et offrir un éventail plus large de ressources ciblant l'éducation préscolaire d'un bout à l'autre du cycle d'élaboration des politiques et de planification.
- › Le document de synthèse du KIX sur la PEPE, qui est le fruit de deux consultations en présentiel avec les pays partenaires et de nombreuses contributions de partenaires externes et d'experts mondiaux, a été achevé durant l'exercice 2019<sup>36</sup>. Les pays partenaires se réjouissent de ce document qu'ils considèrent comme

une importante source de données mondiales sur la PEPE. Pour la suite, le KIX continuera de soutenir le développement des capacités sur le terrain de même que la recherche et des pratiques innovantes pour aider les pays à fournir une éducation préscolaire de qualité et équitable à grande échelle. Les futurs centres régionaux du KIX<sup>37</sup> donneront l'occasion aux pays d'apprendre de leurs pairs des approches innovantes pour le renforcement de la PEPE.

- › Le PME a beaucoup collaboré avec l'UNESCO, particulièrement l'IIPE-UNESCO, et l'UNICEF pour préparer un cours en ligne ouvert à tous, intitulé « Intégrer l'éducation de la petite enfance dans la planification sectorielle de l'éducation »<sup>38</sup>. Le cours, qui a démarré en octobre-novembre 2019, a vu la participation de plus de 3 600 inscrits issus de 167 pays, dont plus de 2 000 inscrits de 62 pays partenaires du PME. C'est le premier cours gratuit de la sorte à s'intéresser spécifiquement à la planification intégrée de l'enseignement préscolaire. Les organisateurs du cours réfléchissent à la possibilité de travailler avec de

36. PME, *Renforcement de la protection et de l'éducation de la petite enfance* [document de synthèse du mécanisme d'échange de connaissances et d'innovations, Washington, DC : Partenariat mondial pour l'éducation, 2019], <https://www.globalpartnership.org/fr/content/renforcer-education-et-la-protection-de-la-petite-enfance-document-de-consultation-pour-le-mecanisme-de-partage-de-connaissances-et>.

37. Pour plus de détails, voir le *Document de demande : Partenaires d'apprentissage régionaux pour le partage de connaissances et d'innovations du Partenariat mondial pour l'éducation*, International Development Research Centre, <https://www.idrc.ca/fr/document-de-demande-partenaires-dapprentissage-regionaux-pour-le-partage-de-connaissances-et>.

38. Voir C. McConnell, D. Doury, et I. Borisova, "Online Course on Early Childhood Education Planning Draws Enthusiastic Global Participation," *Education for All blog*, Global Partnership for Education, January 23, 2020, <https://www.globalpartnership.org/blog/online-course-early-childhood-education-planning-draws-enthusiastic-global-participation>.

nouvelles cohortes sur le sujet, et les documents du cours sont disponibles en ligne<sup>39</sup>.

- › En août 2019, le PME a aussi coorganisé avec succès une manifestation sur l'éducation de la petite enfance en marge de la 7e Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD-7), qui s'est conclue par un appel mondial à l'action, auquel de nouveaux partenaires adhèrent chaque semaine<sup>40</sup>.

## **VERS L'ÉQUITÉ, L'ÉGALITÉ DES GENRES ET L'INCLUSION DANS L'ACCÈS ET L'APPRENTISSAGE**

Les données sur l'équité dans l'accès à l'éducation mettent en évidence plusieurs domaines dans lesquels de réels progrès sont réalisés, ainsi que quelques-uns qui n'ont pas évolué. Un plus grand nombre de jeunes enfants sont inscrits dans des

programmes préscolaires, les taux étant quasiment égaux pour les filles et les garçons. Et parmi les enfants qui achèvent leurs études primaires, un plus grand nombre est capable d'entrer dans le premier cycle du secondaire et de terminer sa scolarité dans ce cycle. L'écart entre les filles et les garçons qui terminent leur scolarité se resserre lentement, en moyenne. Au même moment, la proportion d'enfants non scolarisés dans le primaire s'est à peine améliorée depuis 2015, année de référence, et les taux d'achèvement du primaire augmentent plus lentement que ne le laissaient envisager les précédentes estimations. Ce qui donne à penser que les cibles fixées par le Partenariat sont certes atteintes à plusieurs égards, mais que l'enseignement primaire universel reste un grand défi dans de nombreux pays<sup>41</sup>. Il faut donc un regain d'efforts pour donner à tous les enfants une chance de recevoir une éducation de qualité, particulièrement dans le primaire.

---

39. Voir IIPE-UNESCO, UNICEF et PME, *Intégrer l'éducation de la petite enfance dans la planification sectorielle de l'éducation, Document de lecture du Module 1 : The Rationale for Investing in Pre-primary* (Paris: IIPE-UNESCO, New York : UNICEF, Washington, DC : PME, 2019), <https://www.globalpartnership.org/content/rationale-investing-pre-primary>.

40. Voir Union africaine, Partenariat mondial pour l'éducation, UNICEF, Réseau pour l'éducation de la petite enfance en Afrique, Banque mondiale, et Global Citizen, *Appel à l'action en faveur de l'éducation de la petite enfance* (Washington, DC: Partenariat mondial pour l'éducation, 2020), <https://www.globalpartnership.org/fr/content/appel-laction-en-faveur-de-leducation-de-la-petite-enfance>.

41. Selon les projections du Secrétariat, l'enseignement primaire universel ne sera pas réalisé dans les pays partenaires du PME, en moyenne, d'ici à 2030, mais bien plusieurs décennies après cette échéance.